

Diplôme d'Université Droit de l'environnement



Autre durée
1 an ou 2 ans



Composante
Faculté de Droit

Présentation

Ce diplôme d'université vise à permettre aux **étudiants juristes comme non-juristes de niveau master** d'adjoindre à leur cursus principal des **compétences spécifiques en droit de l'environnement**, répondant aux besoins croissants de nombreux secteurs d'activité au niveau local, national et international.

Il s'adresse également aux **professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances** dans ce domaine et **acquérir une expertise juridique pointue**, directement exploitable dans le cadre de leur métier.

Le DU développe les **fondamentaux du droit de l'environnement** (protection constitutionnelle, civile ou pénale) tout en mettant en exergue les **grands enjeux environnementaux actuels** (lutte contre le réchauffement climatique, protection de la biodiversité, responsabilité environnementale des entreprises, transition énergétique, justice environnementale...).

Le droit de l'environnement est enseigné dans toutes ses dimensions : **droit public, droit privé, droit international, européen, français et comparé**.

Certains modules sont orientés vers l'**acquisition de méthodes propres aux métiers du droit**, notamment la délivrance de conseil juridique. L'objectif est ici de mettre les étudiants en **situation professionnelle** de mobilisation de leurs connaissances et de traitement de dossiers réels.

La formation vise à doter les étudiants et professionnels de **connaissances et de compétences supplémentaires** dans

le cadre de leurs études et **directement mobilisables** dans l'exercice de leur métier :

- **Résoudre un problème juridique complexe** en matière environnementale ;
- **Situer un problème juridique** en matière environnementale dans son contexte ;
- **Analyser les arbitrages** nécessaires à la prise de décision en matière environnementale ;
- **Renforcer ses moyens d'action** dans le domaine de la protection de l'environnement.

Le DU vise expressément un **objectif de spécialisation** des étudiants et professionnels inscrits.

Admission

Conditions d'admission

Les candidats doivent être titulaires d'une **licence 3 ou équivalent**, toutes disciplines confondues. Pour les demandes d'inscription en formation continue, en cas de niveau de diplôme inférieur, une expérience professionnelle jugée suffisante peut permettre d'accéder au DU.

L'admission sera faite sur **dossier de candidature** composé d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de l'ensemble des justificatifs correspondant aux diplômes ou expériences professionnelles du candidat.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?
Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit,
rubrique  Candidater au DU Droit de l'environnement.

Public cible

Du fait de sa modularité, la formation s'adresse à un public varié :

- Des **étudiants juristes** souhaitant compléter leur cursus principal de master ;
- Des **étudiants non-juristes** voulant recevoir une formation juridique en complément de leur parcours principal ;
- Des **professionnels** (avocats, magistrats, élus et cadres territoriaux, cadres d'entreprise, urbanistes, architectes...) désirant une spécialisation de leurs compétences dans le cadre de la formation continue.

1. Public en formation initiale

2. Public en formation continue

 Plus d'informations sur la formation continue.

Et après

Secteur(s) d'activité(s)

Le DU permet aux étudiants et aux professionnels d'acquérir une **expertise juridique en droit de l'environnement**, aujourd'hui recherchée dans de nombreuses structures où sont requises une connaissance pointue et une maîtrise de la réglementation environnementale : **cabinets d'avocats et conseil juridique, entreprises publiques ou privées, bureaux d'études, assurances, administration et agences spécialisées de l'état, collectivités locales et structures inter-collectivités, organisations**

internationales, ONG et associations œuvrant dans le domaine de l'environnement.

Une poursuite d'études en doctorat peut également être envisagée.

Les + de la formation

Le DU est conçu comme une **formation modulaire et adaptable**, dont l'organisation laisse une grande souplesse d'apprentissage :

- Ouvert en **formation initiale** et en **formation tout au long de la vie**.
- Ouvert aux **juristes pour spécialisation**, comme aux **non-juristes pour acquérir des compétences complémentaires** nécessaires à l'exercice des emplois visés (module d'introduction au droit offert aux étudiants non-juristes).
- **Programme modulaire au choix des étudiants**, pouvant être **validé sur 1 ou 2 ans**.
- Formation **essentiellement à distance** pour s'adapter aux contraintes des étudiants, avec des **temps d'interaction avec les enseignants ainsi que des examens en distanciel**. Plusieurs modules sont également proposés en présentiel.
- Les étudiants en **formation continue** peuvent **valider uniquement certains modules** de leur choix.
- Des **conférences d'actualité**, faisant intervenir **spécialistes et professionnels du droit de l'environnement**, seront proposées régulièrement aux étudiants en complément de leur formation.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Sabine Lavorel

✉ sabine.lavorel@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité DU Droit de l'environnement

☎ 04 76 74 33 16

✉ droit-du-environnement@univ-grenoble-alpes.fr

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

Programme

Spécificités du programme

Le DU propose plusieurs modules thématiques, d'une durée de 12h pour la plupart d'entre eux.

Les étudiants en formation initiale ou en formation continue obtiennent le DU en validant 10 modules de leur choix, sur un ou deux ans. La plupart des modules sont proposés en distanciel pour s'adapter aux contraintes des étudiants, avec des temps d'interaction avec les enseignants. Plusieurs modules sont également proposés en présentiel.

Les professionnels en formation continue ont également la possibilité de valider uniquement certains modules de leur choix, en fonction de besoins ciblés.

Le programme présenté ci-dessous est susceptible d'être modifié.

SEMESTRE 1 :

Modules en distanciel :

Introduction au droit
Introduction au droit de l'environnement
Protection constitutionnelle de l'environnement
Acteurs publics de l'environnement
Protection pénale de l'environnement niveau 1
Sécurité environnementale
Droit civil de l'environnement
Clinique juridique (annuel - compte pour 2 modules)

Module en présentiel :

L'Union européenne face au défi climatique

SEMESTRE 2 :

Modules en distanciel :

Prévention et gestion des risques environnementaux
Procès pénal de l'environnement niveau 2
Protection de la biodiversité
Gestion assurantielle des risques environnementaux
Enjeux juridiques de la transition énergétique
Environnement et droits de l'Homme

Modules en présentiel :

Protection pénale de l'environnement
Environnement et droits de l'Homme

Module en distanciel ou présentiel (au choix) :

Clinique juridique (annuel - compte pour 2 modules)